

EDITORIAL

2020 : FAIRE FACE A LA NOUVELLE OFFENSIVE DE MACRON

D EPUIS LE 5 DECEMBRE, les militants d'ATTAC 63 sont présents dans les cortèges syndicaux qui parcourent les rues de notre capitale régionale pour demander le retrait du projet Macron de réforme du système des retraites et l'ouverture de véritables négociations pour améliorer et renforcer les droits dans les régimes actuels.

Mais la participation de notre association à ce mouvement d'une durée inégalée, ne se limite pas à la présence de quelques drapeaux. Fidèles à notre vocation de mouvement d'éducation populaire, nous avons aussi attiré l'attention sur le fait que de grands groupes financiers sont très intéressés par le nouveau système. 2000 exemplaires de notre tract *BlackRock Pas touche à nos retraites*, qui explique les enjeux de la bataille, ont été diffusés.

Cette réforme peut se résumer en trois actes :

Acte 1 : La loi PACTE, votée en avril 2019, met en place diverses mesures pour favoriser les retraites par capitalisation, notamment par un allègement fiscal sur les cotisations.

Acte 2 : L'instauration d'un système par points plus individualiste avec une baisse globale des retraites poussera les salariés à se tourner vers d'autres solutions dont celle de retraites par capitalisation.

Acte 3 : De puissants groupes financiers, au premier rang desquels on trouve BlackRock dont le PDG entretient de très bonnes relations avec E. Macron, cherchent à mettre la main sur l'épargne des français et développer enfin des fonds de pension dans notre pays.

Cerise sur le gâteau, le gouvernement vient d'annoncer que le taux de rendement du livret A passerait de 0,75% à 0,5%.

« Français, votre argent nous intéresse, nous vous promettons de bons placements. Voyez l'exemple de Muriel Pénicaud, Ministre du travail et ex-DRH chez Danone : en une seule journée, la « vente » de ses stock-options lui a rapporté 1,13 millions d'euros ! »

Parallèlement à la distribution des tracts sur BlackRock, nous avons continué la campagne : « Stop à la privatisation d'Aéroports de Paris ». Là aussi, ce sont

plus de 2000 tracts qui ont été distribués par le Collectif, le 30 novembre, le 5 décembre et le 9 janvier. A ces occasions, nous avons recueilli environ 150 signatures en faveur du référendum d'initiative partagée. Nationalement, le cap du million a été franchi début décembre, mais on est encore loin des 4,7 millions nécessaires. Malgré le mur de silence des médias, l'objectif n'est pas impossible si toutes les organisations politiques et syndicales hostiles à la privatisation s'impliquent un

peu plus. De notre côté, on continue. Empêcher Vinci de mettre la main sur ADP serait porter un sérieux coup d'arrêt au pillage des biens publics organisé par la « macronie ». Si cette privatisation se concrétise, on connaît déjà l'étape suivante : la vente des 150 barrages hydroélectriques qui fournissent 10% de la production électrique et qui contiennent les trois quarts de l'eau de surface stockée en France.

MISE A BAS de notre système de retraite, privatisation d'ADP, la destruction complète de l'œuvre du Conseil National de la Résistance se



poursuit. Elle a commencé il y a 30 ans quand les milieux financiers libérés des contraintes par la déréglementation ont jeté leur dévolu sur notre pays. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, on est passé à la vitesse supérieure avec une prise en main directe du pouvoir politique par des cadres (banquiers, DRH...) issus de la petite sphère dirigeante des transnationales et des grandes banques.

FACE A UNE TELLE OFFENSIVE et compte tenu de la composition actuelle de l'Assemblée Nationale, la partie s'annonce difficile même si

majoritairement nos compatriotes sont hostiles à la ligne politique suivie par nos gouvernants.

ATTAC doit donc se renforcer. On compte sur vous pour un renouvellement rapide des cotisations, pour un militantisme accru, pour recruter de nouveaux adhérents. Si nous ne tenons pas notre place dans le combat, personne ne nous remplacera.

Bonne année à tous.

Claude VALLENET

COTISATIONS 2020

L'ADHESION SE FAIT PAR ANNEE CIVILE et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national. Pour ré-adhérer, vous pouvez utiliser le bulletin d'adhésion départemental ci-joint ou le bulletin pré-rempli joint au journal national LIGNES D'ATTAC arrivé ces derniers jours et le retourner à l'adresse indiquée.

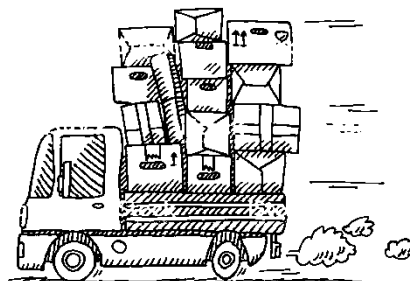
Au début de chaque mois, ATTAC France nous communique la liste départementale des adhésions ou ré-adhésions du mois précédent. N'oubliez pas, ATTAC ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation à ATTAC donne droit à déduction fiscale.



ATTAC 63 DÉMÉNAGE (suite)

LA MAISON DES ASSOCIATIONS devait être libérée de toute occupation avant le 30 novembre 2019 mais le processus a pris du retard. Aux dernières nouvelles, notre transfert au 2^{ème} étage du 17 Centre Richepin pourrait intervenir début février. Notre prochain bulletin, qui vous sera expédié le 9 mars, fera le point sur ce déménagement. En

attendant, le courrier doit continuer à nous être adressé à notre siège actuel du Boulevard Trudaine.



AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES

LA VIE INTERNE D'ATTAC 63

MERCREDIS 19 FEVRIER ET 18 MARS A 20H00, au siège: REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ASSEMBLEE GENERALE D'ATTAC 63 :

L'assemblée Générale ordinaire de notre association est fixée au **VENDREDI 20 MARS 2020, A 18H00**. Elle se déroulera dans la salle N°1 du Centre Richepin, 21 rue Jean-Richepin à Clermont-Ferrand. Le

prochain numéro du bulletin contiendra les rapports préparatoires. L'assemblée sera sans doute saisie du changement statutaire consécutif au transfert de notre siège.

ATTAC 63 AUX AUGUSTES

ATTAC est présent au café-lecture « Les Augustes », 5 rue sous les Augustins à Clermont-Ferrand. **UN SAMEDI PAR MOIS, DE 17H A 19H**, nous convions le public à une discussion sur

un ou deux sujets d'actualité plus ou moins abordés ou déformés par les grands moyens d'information aux mains des groupes financiers.

Prochaines séances: **SAMEDIS 15 FEVRIER ET 21 MARS**

